



**MACKENZIE** | EN TOUTE  
Placements CONFIANCE

## Moins donne plus

Minimisez et reportez pour devenir  
un investisseur fiscalement efficient

Fonds constitués en société de Mackenzie

*La bicyclette à un seul engrenage tient la route depuis plus de 100 ans*





Légumes, protéines, glucides, nutriments

L'efficacité fiscale revêt une importance particulière pour ceux et celles qui souhaitent bâtir un patrimoine hors d'un régime enregistré tel qu'un REER, REEE ou CELI. En réduisant et reportant l'impôt sur leurs placements non enregistrés, les investisseurs peuvent accroître leur patrimoine plus rapidement.

## Différents types de revenu de placement sont imposés différemment

### Revenu d'intérêts

L'intérêt que vous obtenez d'obligations ou de CPG est considéré comme un revenu ordinaire et est imposable à votre taux marginal à mesure qu'il s'accumule.

### Dividendes

Il existe deux types de dividendes - les dividendes déterminés et les dividendes non déterminés - l'obligation fiscale est fonction du type de dividende.

### Gains en capital

La hausse de valeur de vos placements est considérée comme un gain en capital, lequel est imposable à la vente du placement. 50 % du gain en capital est inclus dans votre revenu et est imposable à votre taux marginal.

### Remboursement de capital

Paiement versé à partir d'une partie du placement initial de l'investisseur. Le paiement à titre de remboursement de capital n'est pas considéré comme étant un événement imposable puisqu'il ne s'agit ni d'un gain en capital ni d'un revenu.

Taux d'imposition marginaux maximum moyens à travers le Canada

Intérêts/	
Dividendes étrangers	50 %
Gains en capital	25 %
Dividendes déterminés	34 %
Dividendes non déterminés	42 %
Remboursement de capital	0 %

La famille canadienne moyenne **dépense maintenant plus de son revenu sur les impôts (42,4 %) qu'elle ne dépense sur les nécessités de base** comme la nourriture, le logement et l'habillement combinés (37,6 %).

Source : Taxes versus the Necessities of Life: The Canadian Consumer Tax Index (édition 2016), Institut Fraser.

Les fonds constitués en société de Mackenzie sont structurés de façon à ce que des distributions soient versées aux investisseurs sous forme de dividendes ou de gains en capital, soit deux formes de revenu des plus avantageuses sur le plan fiscal. En outre, bon nombre de nos fonds constitués en société offrent une distribution mensuelle sous la forme d'un remboursement de capital dont l'imposition est entièrement reportée.

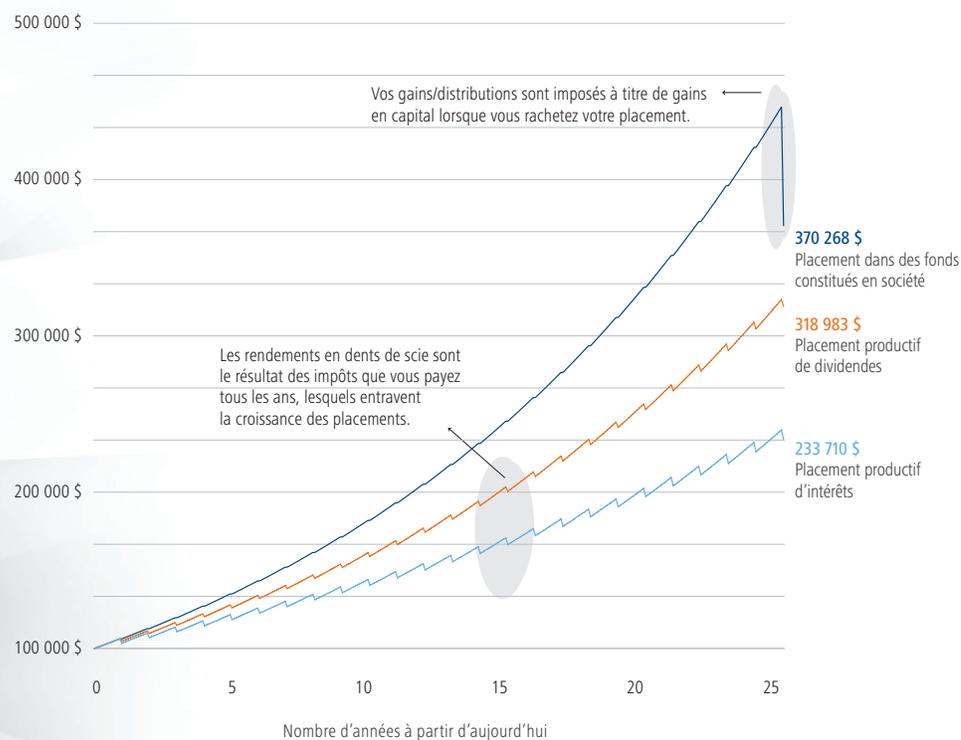
Les fonds constitués en société de Mackenzie sont conçus de façon à minimiser et reporter les impôts à payer en proposant aux investisseurs deux avantages-clés.

## Avantage n° 1 : Croissance fiscalement efficiente

Si vous investissez dans des CPG, des obligations ou des titres productifs de dividendes, vous paierez des impôts tous les ans aussi longtemps que vous détenez le placement. En revanche, si vous investissez dans des fonds constitués en société de Placements Mackenzie, vous pourriez reporter les impôts à payer jusqu'au rachat de votre placement.

**Moins vous payez d'impôts en cours de route, plus rapidement votre placement fructifiera.**

Croissance de 100 000 \$ investis pendant 25 ans dans trois différents placements, chacun générant un taux de rendement annuel de 6 %, composé mensuellement



Source : Placements Mackenzie

(À DES FINS D'ILLUSTRATION SEULEMENT.)

SUPPOSITIONS : Le placement dans des fonds constitués en société génère des gains dont l'imposition est reportée jusqu'à la fin de la période de 25 ans et qui sont par la suite imposés à titre de gains en capital à un taux effectif de 22 %. Le placement productif de dividendes est imposé annuellement à un taux de 23 %. Le placement productif d'intérêts est imposé annuellement à un taux de 44 %.



La cafetière à piston fait le bonheur des puristes depuis 1929

Les impôts ont augmenté à un rythme beaucoup plus rapide [de 1 939 % depuis 1961] que toute autre dépense unique pour la famille canadienne moyenne : les dépenses de logement ont augmenté de 1 425 %, celles sur l'habillement de 746 % et sur la nourriture de 645 % de 1961 à 2015.

Source : Taxes versus the Necessities of Life: The Canadian Consumer Tax Index (édition 2016), Institut Fraser

## Avantage n° 2 : Revenu fiscalement efficient

Tirez-vous un revenu de vos placements? Si ce revenu provient d'intérêts ou de dividendes, ou encore de gains en capital réalisés à la vente d'un placement, une portion pourrait être imposée. En comparaison, un grand nombre des fonds constitués en société de Mackenzie procurent un revenu mensuel dont l'imposition est entièrement reportée, moyennant des actions de série T, ce qui signifie que vous pouvez tirer de plus petites sommes avant impôts de ces placements et recevoir le même revenu après impôts.

	Placement productif d'intérêts	Placement productif de dividendes	Placement dans des fonds constitués en société (série T6)
VOTRE PLACEMENT	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
REVENU MENSUEL APRÈS IMPÔTS DÉSIRÉ	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$
REVENU MENSUEL AVANT IMPÔTS QUE DOIT PROCURER VOTRE PLACEMENT	4 665 \$	3 548 \$	2 500 \$
TAUX DE RENDEMENT REQUIS	11,20 %	8,52 %	6,00 %

(À DES FINS D'ILLUSTRATION SEULEMENT.)

Source : Placements Mackenzie

SUPPOSITIONS : Le revenu d'intérêts est imposé à un taux de 46,41 %. Le revenu de dividendes est imposé à 29,54 %. Le revenu des titres de série T6 est composé entièrement d'un remboursement de capital, qui n'est pas imposable mais vient réduire le prix de base rajusté de ces titres. En général, cela signifie que, lorsque vous rachèterez ces titres, vous réaliserez un gain en capital plus important (ou une perte en capital moindre) que si vous n'aviez pas reçu le remboursement de capital. Le taux de rendement requis est exprimé en tant que taux annuel composé mensuellement.

### En investissant dans des actions de série T de fonds constitués en société de Mackenzie, vous pouvez :

- Recevoir un flux monétaire plus efficient sur le plan fiscal que celui que procure un CPG ou programme de retraits systématiques
- Recevoir un revenu mensuel prévisible
- Choisir une distribution annualisée flexible allant de 1 % à 6 %, versée mensuellement

#### Actions de série T : Recevez un revenu maintenant, payez des impôts plus tard

Les actions de série T des fonds constitués en société de Placements Mackenzie sont conçues pour procurer un revenu mensuel à un taux spécifique. Par exemple, les actions de série T6 fournissent un revenu annuel, versé en douze mensualités égales, qui équivaut à 6 % de la valeur liquidative de l'action à la dernière journée de l'année civile précédente.

D'ordinaire, ces distributions seront versées sous forme de remboursements de capital. Un remboursement de capital n'est pas imposable. Toutefois, il vient réduire le prix de base rajusté (« PBR ») des titres de vos fonds. Cela signifie que, lorsque vous rachèterez les titres de votre fonds, vous réaliserez un gain en capital plus important (ou une perte en capital moindre) que si vous n'aviez pas reçu le remboursement de capital.

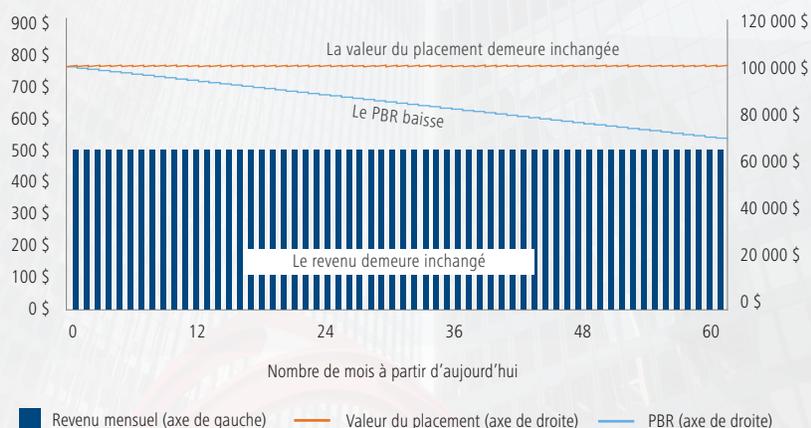
Placements Mackenzie peut, de temps à autre et à sa discrétion, ajuster les taux de distribution des actions de série T. Il ne faut pas confondre le taux de distribution avec le taux de rendement du fonds ou le rendement de son portefeuille.

## Actions de série T : leur fonctionnement

Supposons que vous investissez 100 000 \$ pendant cinq ans dans des actions de série T6 d'un fonds constitué en société de Mackenzie. Ces actions sont conçues pour générer un revenu mensuel composé entièrement d'un remboursement de capital, à un taux de 6 % réinitialisé annuellement selon leur valeur liquidative de fin d'année. Trois résultats différents peuvent être obtenus :

### Résultat 1 : On suppose que le rendement du fonds est de 6 % (équivalent au taux de distribution)

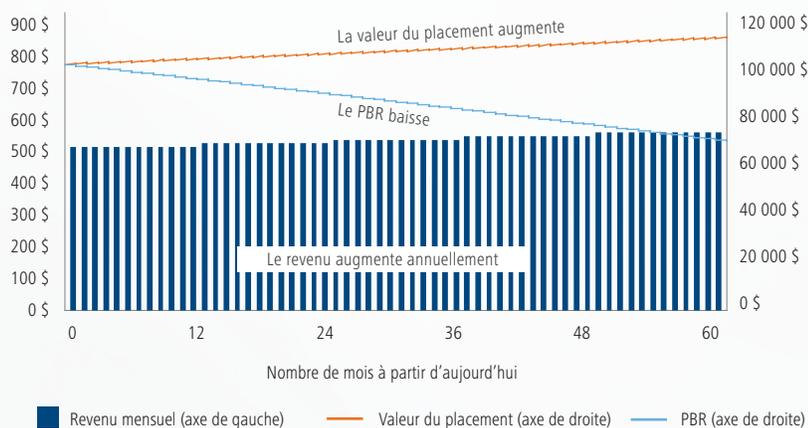
1. La valeur de votre placement demeurera inchangée à 100 000 \$.
2. Vous continuerez à recevoir un revenu de 500 \$ par mois (équivalent à 6 000 \$ par an, soit 6 % de votre placement de 100 000 \$) puisque la valeur liquidative de vos actions ne change pas. Vous ne paierez pas d'impôts sur ce revenu parce qu'il est composé d'un remboursement de capital.
3. Le PBR de votre placement diminuera de 500 \$ par mois puisqu'il s'agit du montant de votre remboursement de capital mensuel. Après cinq ans, le PBR aura baissé à 70 000 \$. Si vous rachetez vos actions de série T6 à ce moment-là, vous réaliserez un gain en capital de 30 000 \$ (la valeur de votre placement de 100 000 \$ moins le PBR de 70 000 \$).



(À DES FINS D'ILLUSTRATION SEULEMENT.)

## Résultat 2 : On suppose que le rendement du fonds est de 8 % (**supérieur** au taux de distribution)

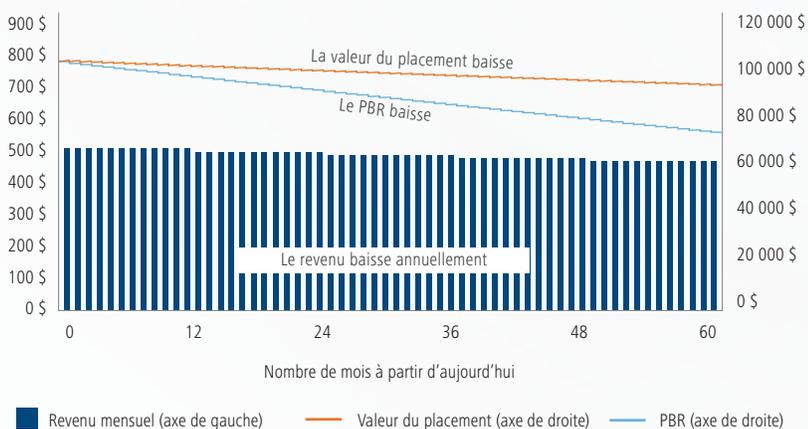
1. La valeur de votre placement augmentera à 110 815 \$ après cinq ans.
2. Votre revenu sera majoré d'environ 2 % annuellement, ce qui correspond à peu près à la hausse annuelle de la valeur liquidative de vos actions. Vous ne paierez pas d'impôts sur ce revenu parce qu'il est composé d'un remboursement de capital.
3. Le PBR de votre placement sera réduit d'un montant égal à votre remboursement de capital mensuel. Après cinq ans, le PBR aura baissé à 68 730 \$. Si vous rachetez vos actions de série T6 à ce moment-là, vous réaliserez un gain en capital de 42 085 \$ (la valeur de votre placement de 110 815 \$ moins le PBR de 68 730 \$).



(À DES FINS D'ILLUSTRATION SEULEMENT.)

## Résultat 3 : On suppose que le rendement du fonds est de 4 % (**inférieur** au taux de distribution)

1. La valeur de votre placement diminuera à 90 220 \$ après cinq ans.
2. Votre revenu diminuera d'environ 2 % annuellement, ce qui correspond à peu près à la baisse annuelle de la valeur liquidative de vos actions. Vous ne paierez pas d'impôts sur ce revenu parce qu'il est composé d'un remboursement de capital.
3. Le PBR de votre placement sera réduit d'un montant égal à votre remboursement de capital mensuel. Après cinq ans, le PBR aura baissé à 71 200 \$. Si vous rachetez vos actions de série T6 à ce moment-là, vous réaliserez un gain en capital de 19 020 \$ (la valeur de votre placement de 90 220 \$ moins le PBR de 71 200 \$).



(À DES FINS D'ILLUSTRATION SEULEMENT.)

# Fonds constitués en société de Placements Mackenzie

CATÉGORIE D'ACTIF	FONDS CONSTITUÉ EN SOCIÉTÉ	SÉRIE	CODE
MARCHÉ MONÉTAIRE	Catégorie Mackenzie Marché monétaire canadien	LB	4412
ACTIONS CANADIENNES	Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes	LB	4407
	Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes	LX	4408
	Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes	LB	4410
	Catégorie Mackenzie Valeur petites capitalisations canadiennes	LB	4409
ACTIONS AMÉRICAINES	Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines	LB	4421
ACTIONS MONDIALES	Catégorie Mackenzie Croissance mondiale	LB	4423
ACTIFS GÉRÉS	Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie	LB	4426
	Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie*	LM*	4427*
	Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie	LX	4428
	Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie	LB	4446
	Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie*	LM*	4447*
	Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie	LX	4448
	Catégorie Portefeuille prudent Symétrie	LB	4429
	Catégorie Portefeuille prudent Symétrie*	LM*	4430*
	Catégorie Portefeuille prudent Symétrie	LX	4431
	Catégorie Portefeuille actions Symétrie	LB	4424
	Catégorie Portefeuille actions Symétrie*	LM*	4452*
	Catégorie Portefeuille actions Symétrie	LX	4463
	Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	LB	4432
	Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	LX	4468
	Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	LB	4434
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	LX	4467	

\*Fonds fermé aux nouvelles souscriptions.

D'autres séries du fonds sont offertes à [placementsmackenzie.com/codesdefonds](http://placementsmackenzie.com/codesdefonds)

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le versement de distributions n'est pas garanti et leur montant peut fluctuer. Il ne faut pas le confondre avec la performance ou le taux de rentabilité ou de rendement d'un fonds. Si les distributions que verse un fonds sont plus élevées que sa performance, votre placement initial diminuera. Les distributions qui vous sont versées du fait qu'un fonds a réalisé des gains en capital et perçu un revenu et des dividendes sont imposables entre vos mains l'année de leur versement. Le prix de base rajusté de vos placements sera diminué de tout remboursement de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant négatif.

Contrairement aux fonds communs, les CPG ont des rendements et un capital garantis.

Ces renseignements ne doivent en aucune façon être pris comme un conseil juridique ou fiscal. Veuillez consulter votre conseiller juridique ou fiscal attitré.

Le contenu de cette brochure (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.

Les fonds communs de placement sont distribués par BLC Services Financiers Inc. ("BLC SF"). BLC SF est une filiale détenue entièrement par la Banque Laurentienne du Canada et est une personne morale distincte de la Banque Laurentienne, de B2B Trustco et de Placements Mackenzie.

**Pour tous vos besoins en  
matière de placement**

Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur les façons dont les fonds constitués en société de Mackenzie peuvent vous aider à devenir un investisseur fiscalement efficient.

CELI – Fonds communs – Actifs gérés – Mandats Patrimoine privé – Fonds constitués en société